

Extrait du registre des délibérations Commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse »

Conseil municipal du 25 mars 2013 Séance du 5 mars 2013

SOUS-PRÉFECTURE

36

60300 SE

23 Associations culturelles et vie associative - subventions sur projet

Etaient présents les membres inscrits au tableau :

Le Maire :

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Maires-adjointes & Maires-adjoints :

Mmes CAPON, CARLIER MM. MONTES, LEGRAND, BOUADDI, Mme JAJAN, M. KCHOK, Mme KEZZOUL, M. ABBA-SIDICK.

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

MM. BERNARD-LUNEAU, SZPIRKO, Mmes PORAS, M. ASSAMTI, Mmes DINGIVAL, BOUKHELIF, OYONO, MM. BEAUBRUN, LEMAIRE, BOULHAMANE, RIFI SAIDI, Mmes PAMART, M'BAYE-DIAO, BARBETTE, LEFEVRE, FÉVRIER, MAUPIN, SOKOLONSKI, MM. TAHI, BELMHAND, NACHITE.

Etaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme BASMAISONPouvoir à :M. VILLEMAINM. CABARETPouvoir à :Mme CAPONM GRIMBERTPouvoir à :M. BERNARD-LUNEAUM. MACHUPouvoir à :Mme FÉVRIERM. CHEURFAPouvoir à :M. NACHITE

Conseillères municipales & conseillers municipaux :

Mme KOUACHI-MAHSAS,

Mme RIFFAULT

Etaient absents:

M. VARLET

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal
- Nombre de conseillers en exercice
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés
- Rapport de présentation :

Monsieur Cédric LEMAIRE, conseiller municipal délégué, expose:

Amateurs de Faïences de Creil

L'association va réaliser le tome IV relatif à la production de la manufacture de Creil. Il vous est proposé de verser une subvention de 350 €.

Les Amis du conservatoire

Comme l'été dernier, un stage pédagogique musical est organisé du 6 au 13 juillet 2013 au centre Creil'Alpes aux Carroz d'Arâches pour la chorale des collégiens du conservatoire de Creil – C4. Une subvention de 4 700€ est proposée.

La Libre pensée

L'association souhaite faire connaître le Monument de la Paix de Creil dans le cadre du centenaire de la guerre 14/18. Une subvention de 500 € est proposée.

Point d'orque

L'association envisage un séjour à Chorzow en Pologne du 1^{er} au 4 mai 2013 dans le cadre du jumelage. Une subvention de 500 € est proposée.

Vous êtes appelés à voter.







Le conseil municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29, Vu l'avis de la commission « Epanouissement du citoyen et jeunesse » en date 5 mars 2013, Entendu le rapport de présentation,

Vote ordinaire :

Votants: 36

Pour: 36

Contre: 0

Abstention: 0

Décide à l'unanimité :

Article 1er: d'approuver l'attribution des subventions ci-dessous :

Associations	Subventions	Article
Amateurs de Faïences de Creil	350 €	6574/33/CA
Les Amis du conservatoire	4 700 €	
Libre Pensée de l'Oise	500€	
Point d'orgue	500 €	
Total	6 050 €	

Article 2 : d'imputer les dépenses correspondantes sur les crédits ouverts, à cet effet, au budget de la ville

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle elle est devenue exécutoire.

Date d'affichage :

2 8 MARS 2013

Accusé réception de la Sous Préfecture de Senlis : 0 2 AVR, 2013

Jean-Claude VILLEMAIN

général de l'Oise

Pour le Maire et par déjégation Le Directeur Général des Services

Philippe Raluv





